

Le relais de la Poste aux chevaux de Fougères

Théotiste Jamaux-Gohier et Alfred Jamaux
Adhérents directs

Alors que la Poste aux chevaux a été instituée en Bretagne en 1738, assez tardivement par rapport au reste du royaume, le relais de Fougères ne fut établi qu'en 1776, ouvrant une voie directe de la Normandie, venant de Caen, vers Rennes et le sud de la Bretagne. En 1782 Fougères devient un carrefour assez important avec la création des relais d'Ernée au sud-est et d'Antrain au nord-ouest pour monter la route de Mayenne à Dol et ainsi offrir un trajet de Paris vers Brest et vers Rennes plus court de 6 lieues que par Laval et Vitré¹. Le relais de Fougères fut maintenu jusqu'à la fin de la Poste aux chevaux ; en effet, un rapport de la préfecture de 1869 déclare que le relais de Rennes n'est pas devenu entièrement inutile « *puisque'il dessert la route directe de Rennes à Caen encore éloignée des voies ferrées...* » ; Fougères faisait justement partie de cette route.

Les conditions matérielles

La rétribution

Depuis 1773 et jusqu'à la Révolution, les maîtres de Poste de Bretagne sont rétribués au moyen de 50 livres par lieue desservie². Fougères communique directement avec Louvigné-du-Désert du côté de la Normandie et avec Saint-Aubin du Cormier du côté de Rennes. Dès le mois de novembre 1776, le maître de Poste de Saint-Aubin, Rebillard, demande le transfert de son relais à Saint-Jean-sur-Couesnon car, « *le grand chemin ne passant pas dans la ville* », cela force les courriers à faire un détour pour venir chez lui. Au lendemain de la Révolution le relais est rétabli à

Saint-Aubin du Cormier et en 1857, quand l'hôtel de l'Écu ou de la Poste aux chevaux de Saint-Aubin est à vendre, les annonces précisent qu'il « *est sur le bord de la route impériale de Rennes à Fougères* ».

Le relais de Saint-Brice ne fut jamais pourvu comme on peut le vérifier par les livres de Poste ; le relais de la Templierie non plus. Le maître de Poste de Fougères, avec 4 lieues pour Louvigné, 3 pour Saint-Jean, 6 lieues pour Antrain, et 5 pour Ernée, 18 lieues au total³, perçoit donc 350 livres par an de 1776 à 1782, et 900 livres par la suite, ce qui est assez convenable, les carrefours étant ainsi plus favorisés.

Le relief

Fougères est une ville au relief très accentué, au confluent du Nançon et du Couanon, et les maîtres de Poste doivent faire face à de difficiles conditions de circulation dans la ville. Les registres de capitation attestent que Jean-François Beaulieu était établi dans la rue de la Pinterie, rue fort raide comme on peut toujours le constater et d'autant plus mal commode qu'il y avait au devant des maisons ce qu'on appelle des « porches », c'est-à-dire une galerie sous auvent, la rue étant malgré tout très commerçante.

Quand Louis Gousset succède à Beaulieu en 1792, il s'installe sur le plateau où il exploite une auberge importante, l'Image Saint-Jacques, qui fut reprise par ses successeurs. Le relais est bien situé pour profiter des aménagements routiers qui seront réalisés au cours du XIX^e siècle.

1. A.D.I.V. C 1990.

2. A.D.I.V. C 1984.

3. Moins que Dol avec 24 lieues ou Rennes avec 23 lieues.

Alfred Jamaux a fait une excellente étude du relief de Fougères, illustrée par un plan original qu'il a lui-même réalisé⁴.

« Le site de Fougères rend le passage de cette importante étoile routière très malaisé. La ville est juchée sur le rebord d'un plateau granitique⁵, rebord situé vers 120 mètres d'altitude qui domine, au sud, le vaste bassin du Vendelais et plus immédiatement, au pied du talus, la plaine alluviale du Couanon supérieur qui descend de 60 à 50 mètres d'altitude et où le petit fleuve, dit fantasque, déroule une vingtaine de grands méandres divagants...

« Les petites et nombreuses rivières affluentes qui viennent du nord rejoignent le Couanon au moyen d'une gorge de raccordement, vallée jeune, en ligne droite et à pentes raides..., le plus important de ces affluents, le Nançon,... a pu développer un train de huit méandres encaissés ; l'un d'eux a connu une évolution proche du recouplement : c'est son lobe de rive convexe presque transformé en îlot qui a fourni, au tréfonds de la vallée, le site du château féodal de Fougères qui est à l'origine même de la ville ; c'était un site défensif parfait pour les temps qui ont précédé les bouches à feu.

« La route a toujours du mal à franchir une gorge. Cependant le méandre encaissé a attiré les passages car la pente est relativement douce sur la rive convexe ; mais, la rivière franchie, on butte contre une rive concave verticale ; il faut alors rechercher la rive convexe du méandre le plus proche d'aval ou d'amont. À Fougères, les trois routes du Mont-Saint-Michel, de Dol et de Rennes se réunissent au pied du château, rive droite du Nançon et les autres routes en font autant sur la rive gauche, mais au sommet du plateau. Il faut un barreau pour joindre ces deux points : ce tronçon unique est tracé sur une étroite crête, autre vestige du lobe convexe comme l'assiette du château, séparant les deux rives concaves qui se sont rapprochées pour arriver à court-circuiter presque complètement le méandre intermédiaire. La pente y atteint cependant 12 %...

Certains ironisaient à cause du nom porté par ce barreau pentu : « rue de la Pinterie ».

« L'auberge Saint-Jacques est bien placée entre l'extrémité supérieure de la Pinterie et cette sorte de plateau de distribution où aboutissent les cinq directions de la rive gauche. Elle dispose d'un grand espace plat, ce qui n'était pas le cas précédemment quand la Poste aux chevaux était au bas de la Pinterie. Pourtant la gorge à franchir n'a que 45 mètres de profondeur, tandis que la Rance à Dinan a un creux de 60 mètres environ.

« Dès la fin du XVIII^e siècle, les voituriers qui traversaient Fougères réclamaient des améliorations qui débutent timidement en 1785⁶. Ainsi la banlieue de Rennes est retracée de 1785 à 1795 et arrive au bas de la rue de Rillé⁷... Avec la Révolution les améliorations se sont arrêtées pour reprendre sous le I^{er} Empire. La solution idéale serait la construction d'un viaduc mais Napoléon I^{er} consacre presque tout son argent à la guerre. On n'élèvera des viaducs urbains qu'après une longue période de paix... À Fougères, il faudra se contenter d'un remblai poussé dans la vallée entre 1803 et 1806. C'est une solution imparfaite techniquement et même esthétiquement car elle encombre définitivement la belle vallée. Le massif remblai proprement dit a 250 mètres de long et la route qui le relie au bas de la rue de Rillé a 500 mètres. Mais le transit à travers Fougères devient quand même plus aisé. Comme le remblai aboutit Carrefour Saint-Jean, à une extrémité du plateau de distribution des cinq routes, l'auberge à l'Image Saint-Jacques, à 75 mètres à vol d'oiseau, est bien placée pour le service des voyageurs et des voitures. Sur ce plateau de distribution Place d'Armes-Carrefour Saint-Jean, la route de Normandie arrive par la rue de la Forêt ; la rue de Paris aboutit dans l'autre coin, à angle droit et par un raide et étroit roquet. ».

Les maîtres de poste

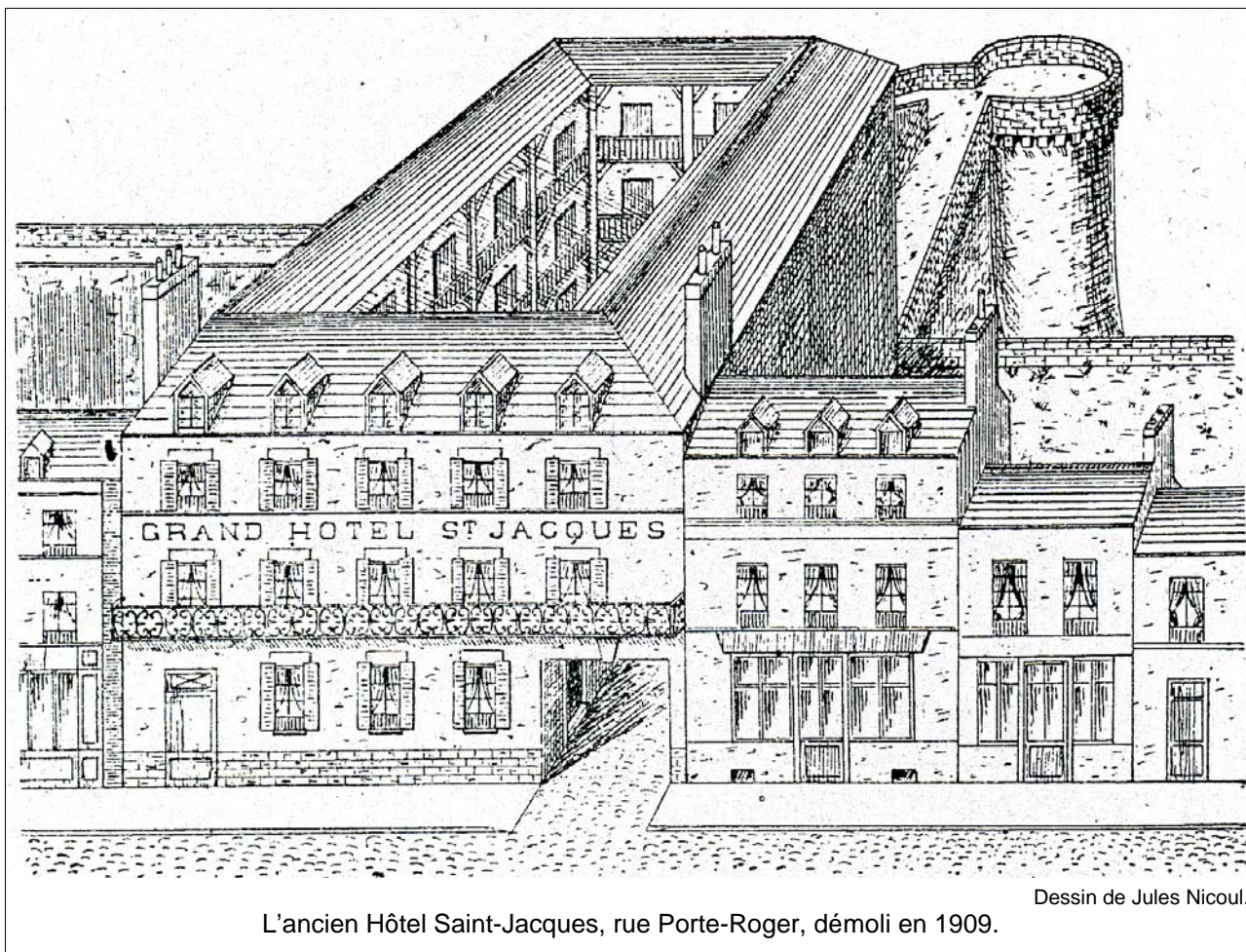
Je suis en mesure de donner la liste précise et complète des maîtres de Poste qui ont tenu le

4. JAMAUX (A.), « Autour du voyage de Victor Hugo et Juliette Drouet en 1836 », in *Bulletin et Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie du Pays de Fougères*, tome XLI, 2003, p.141-150.

5. Cf. l'inoubliable description de Balzac à partir du sommet de la Pélerine.

6. PAUTREL (É.), *Notions d'Histoire et d'archéologie pour la région de Fougères*, Riou-Reuzé, Rennes, 1927, p. 371.

7. Où elle aurait dû entraîner la suppression de la maison natale des Gauvin, dont Juliette, dite Drouet, était la petite dernière.



L'ancien Hôtel Saint-Jacques, rue Porte-Roger, démoli en 1909.

relais de Fougères, ce qui n'était pas le cas lorsque j'ai publié mon livre *La Poste aux chevaux en Bretagne* en novembre 2001.

Jean-François Beaulieu

Les registres de capitation nous apprennent que dès 1764 il était messager ; il est après 1776 donné comme maître de Poste. Il payait, en 1764, une capitation de 15 livres et 3 livres pour deux domestiques, soit 18 livres ; en 1779 avec 6 livres ; pour lui, 6 livres pour ses domestiques et 21 livres pour sa femme marchande, il est passé à 33 livres ; en 1780, la capitation de sa femme est ramenée à 12 livres, de même en 1782 si bien qu'il paie au total 24 livres ; en 1784 et en 1786 avec 6 livres pour lui, 6 livres pour ses domestiques et 10 livres pour son épouse épicière, il paie un total de 22 livres de capitation ; en 1787 et 1788, il n'a plus que trois domestiques, il paie pour eux 4 livres 10 sols au lieu de 6 livres⁸.

En 1770, encore mineur, et pas encore maître de Poste, il avait épousé la jeune Magdeleine Charlotte Voisin, fille du premier maître de

Poste de Dol qui, depuis plusieurs années avait cédé le relais à son demi-frère et qui s'occupait de gérer son auberge du pont du Vivier, sur la baie de Cancale. Il eut avec Magdeleine Voisin 14 enfants et elle décéda ainsi que l'enfant lors de la dernière naissance le 23 août 1789.

Il faut souligner la permanence de ses relations avec le milieu des maîtres de Poste car, ayant cessé d'exercer cette fonction depuis 1792, il marie son plus jeune fils, Benjamin, à Rennes le 8 mai 1810, avec Julie Fournier de Grandmesnil, nièce de Maheu le maître de Poste de Rennes et sœur de Grandmesnil en faveur de qui la route de Rennes à Dinan allait être montée en poste en 1832, afin de lui procurer le relais de la Chapelle-Chaussée entre ces deux villes.

Demeuré veuf, Jean Beaulieu vécut jusqu'au 31 décembre 1820.

Il était assez riche puisque le 10 mai 1785, quelques jours après le partage consécutif au

8. AD 35, C 4026, C 4046, C 4048, C 4052, C 4055, C 4060, C 4062, C 4064, C 4065.

décès des parents Voisin, il a pu racheter quelques éléments de la part de sa belle-sœur Reine Françoise Voisin, veuve de Charles Sainte-Marie, le maître de Poste d'Avranches. Il rachète pour 1 700 livres une rente de 100 livres au capital de 2 000 livres⁹.

Quant à son héritage, il est difficile de savoir ce qui, en 1820, relevait de l'aisance acquise comme maître de Poste avant 1792. Toutefois son inventaire après décès¹⁰ qui s'élevait à 4 494,64 F comporte 1 062,56 F d'argenterie, soit presque le quart du mobilier, et on peut penser qu'elle a été acquise du vivant de l'épouse décédée en 1789.

Comme maître de Poste, Beaulieu a un comportement assez troublant en 1779 : il avait reçu à la fin de 1778 le brevet de la Poste de Saint-Jean-sur-Couesnon ; or en janvier 1779, le surintendant des Postes apprend par l'intendant de Bretagne qu'il l'a vendu pour 400 livres au nommé Harel, lequel a vendu son office de perruquier et tient la Poste depuis deux mois. Le Conseil des Postes désirent être informé, le subdélégué de Fougères est chargé de les faire venir tous les deux et de les interroger ; Beaulieu nie avoir exigé 400 livres pour prix du brevet mais il semble qu'on reste dans le doute ; le surintendant demande une nouvelle expédition du brevet en faveur de Harel.

Beaulieu fait en 1791 la déclaration que les maîtres de Poste doivent faire pour obtenir l'indemnité de 30 livres par cheval et par an à laquelle ils ont droit ; il fait état alors de 15 chevaux. C'est un nombre assez élevé, correspondant au trafic d'un carrefour situé à l'intersection de deux routes importantes.

Louis Gousset

Il succède à Jean-François Beaulieu en 1792. Il déclare 17 chevaux dès la première année de son exercice. Une période de grandes difficultés devait bientôt commencer pour le maître de Poste dans une région très agitée par la Chouannerie. Si Louis Gousset ne connut pas le même sort que son voisin d'Antrain, le maître de Poste Jean-Baptiste Revel qui fut tué dans son écurie lors du passage des Ven-

déens en novembre 1793, il perdit 4 chevaux et les harnais lors de la dramatique attaque de la Plochais, entre Fougères et Louvigné-du-Désert, le 8 thermidor an III (26 juillet 1795) ; il obtint une indemnité de 43 560 livres, somme importante motivée par la très forte dépréciation des assignats. Il réussit cependant à se maintenir, probablement sans subir autant de pertes financières que certains de ses confrères, parce qu'il ne passait pas de malle-poste par Fougères ; le service de la malle-poste avait été particulièrement ruineux en effet pour les maîtres de Poste sur la route de Paris à Brest par Vitré et Rennes.

L'auberge Saint-Jacques est un établissement important et Louis Gousset en est propriétaire. Le 5 août 1812, quelques mois avant le décès de son épouse, il la vend devant M^e Dorange, à Dominique Bazerque et Thérèse Mauduit sa femme et à M^e Quantin, avoué, pour la somme de 17 000 F, somme assez considérable¹¹. Il se retire à la fin de l'année, d'autant plus volontiers que sa femme, Françoise Baillif, âgée de 59 ans, est décédée le 29 novembre. Le 20 décembre 1813, il déclare à la mairie de Fougères qu'il cesse tout commerce et ne veut conséquemment plus être porté au rôle des patentes. Il fait, le 12 novembre 1814, une déclaration analogue pour l'année 1815¹².

Dominique Bazerque

Bien qu'il soit établi dès le début de 1813 à l'auberge Saint-Jacques qu'il vient d'acquérir, Bazerque ne reçoit son brevet de maître de Poste que beaucoup plus tard : il est daté du 6 août 1816, signé du Pair de France directeur général des Postes, d'Herbouville et soigneusement transcrit dans un registre de la municipalité de Fougères¹³. Louis Gousset qui, heureusement, demeure tout près de l'auberge Saint-Jacques, en reste donc titulaire jusqu'à cette date. Sans doute se décharge-t-il sur Bazerque des tâches matérielles et on comprend son insistance à déclarer chaque année qu'il ne fait plus aucun commerce, la fonction de maître de Poste n'étant pas soumise à la patente encore à cette date. Il meurt en 1819.

Malgré la situation de son auberge dans le

9. AD 35, 4E 17/62, minutes de Corbinais, notaire à Dol ; dépôt Boulard.

10. AD 35, 4E 15451, M^e Dorange, 1821.

11. AD 35, 3Q 13/630, table alphabétique des vendeurs.

12. A.M. Fougères, 2 G2/1 (déclarations... 1808-1821).

13. A.M. Fougères, 2 G2/1.



Coll. particulière.

Carte de l'Empire français, 1813.

çois Daligault et Julienne Anger sa femme, le 1^{er} décembre 1818, chez M^e Dauverné fils notaire, l'auberge St-Jacques, porte Royale, pour 10 000 F. C'est beaucoup moins cher qu'il ne l'avait achetée en 1812.

Julien Janvier

Le 14 janvier 1817, Dominique Bazerque avait loué l'auberge Saint-Jacques à Julien Janvier et son épouse Jacquinne Bougeard par un bail en bonne et due forme, devant M^e Baron notaire à Fougères pour la somme de 700 F par an¹⁶. Cet acte stipule que : « de laquelle location fait partie l'employ de la poste aux chevaux dont jouit présentement le dit Bazerque, sauf aux preneurs à se faire agréer au gouvernement comme bon leur semble et le tout de manière que les bailleurs n'y soient pour rien... ».

Janvier n'a pas essayé d'acheter l'auberge ; il est désormais locataire de Daligault et il le restera jusqu'à sa mort survenue le 20 février 1828 ; il était originaire de Villamée, non loin de Fougères. Sa femme était décédée avant lui le 2 novembre 1825.

Julien Janvier reçoit son brevet qu'il fait enregistrer par la municipalité de Fougères ; il est délivré à Paris par le Directeur général des Postes le 21 février 1817 et signé Comte de Mézy¹⁷. Il succédait à un maître de Poste éphémère, Dominique Bazerque n'ayant été en possession de son brevet que pendant six mois.

Les Lefranc

Le 15 juin 1829, un peu plus d'un an après la mort de son père, Anne Cécile Janvier, aubergiste, âgée de 42 ans, épousait à Fougères Jacques Lefranc, traiteur, né à Saint-Gilles en Ille-et-Vilaine, demeurant à Rennes, veuf depuis le 1^{er} mars 1828. La mariée était non seulement aubergiste certainement, mais maîtresse de Poste comme elle le resta en titre personnellement, puisqu'en 1851 l'*Almanach d'Ille-et-Vilaine* donnant la liste des maîtres de Poste du département donne Janvier à Fougè-

res. Anne Janvier étant décédée le 13 mai 1864, Jacques Lefranc dut se faire reconnaître, Jacques Lefranc dut se faire reconnaître personnellement maître de Poste après la mort de son épouse. Il vendit son brevet au sieur Cotty en 1867.

Cependant en diverses circonstances, tant les usages attachent au mari l'exercice des responsabilités, Jacques Lefranc est dit maître de Poste : par exemple le 19 août 1844, quand il déclare « que le sieur Lemer Julien, né à Gosné le 3 décembre 1810 est entré chez lui en qualité de postillon en rang le 12 août 1840¹⁸ ». La *Chronique républicaine* de Fougères du 28 juin 1856 donne la liste des souscripteurs en faveur des inondés de divers départements, parmi lesquels « Lefranc, maître de poste : 10 fr. » ; de même le 27 décembre 1856 pour la souscription du bureau de charité : « Lefranc, maître de poste a donné 40 fr. »

Jacques Lefranc est entreprenant. Quelques mois après le mariage, le couple Lefranc achète l'auberge Saint-Jacques, par acte notarié du 30 novembre 1829¹⁹ pour la somme de 13 000 F comme nous l'apprenons à l'occasion d'une donation entre vifs dans la famille du vendeur après sa mort²⁰. Puis les transactions qu'il passe devant notaire avec les propriétaires voisins nous le montrent très actif. Le 5 mai 1836, d'après une transaction avec Charles Desjardins : « M. Lefranc est depuis plusieurs années propriétaire de l'hôtel Saint-Jacques, comme l'ayant acquis de M. François Daligault ; qu'il a déjà commencé des constructions sur la partie du mur de ville qui joint la cour de M. Desjardins dépendant de sa propriété du quartier neuf... »²¹ ; Jacques Lefranc construit une écurie à l'extrémité nord de sa cour, près de la tour appartenant à M. de la Chesnardière, un trou est pratiqué dans le mur pour jeter les fumiers sur le terrain en contrebas. Une transaction du 30 août de la même année 1836 avec dame Louise Gousset nous apprend que « M. Lefranc propriétaire de l'hôtel Saint-Jacques a refait à neuf la partie extérieure du mur de ville... »²².

16. AD 35, 3Q 13 690 : enregistrement.

17. A.M. Fougères, 2 G2/1.

18. A.M. Fougères, 2 G2, registre de changement de domicile.

19. Les archives de M^e Denoual, notaire à Fougères, ne sont pas disponibles aux AD 35.

20. AD 35, 4E 15468, minutes de M^e Dorange notaire à Fougères, 18 novembre 1834.

21. AD 35, 4E 15470, M^e Dorange notaire à Fougères.

22. AD 35, 4E 15471, M^e Dorange.

D'après une nouvelle transaction avec Louise Gousset, du 9 août 1844, « *il fait refaire* » l'hôtel Saint-Jacques²³. C'est grâce à ses travaux certainement que cet hôtel est devenu un établissement si imposant, tel qu'il a été dessiné par un Fougérais²⁴.

Cependant, dès 1851, le recensement indique Armand Roulleaux, 47 ans, comme maître d'hôtel, rue Porte Roger où se situe l'hôtel Saint-Jacques ; il a sa femme de 26 ans, un enfant, 2 garçons d'écurie, un chef de cuisine, 3 femmes de chambre et de cuisine. En 1856, le même est encore maître d'hôtel, avec sa famille et six domestiques. Les Lefranc, qui demeurent à proximité, détenant le brevet de maître de Poste et n'ayant chez eux qu'une servante, on doit admettre qu'ils ont loué ou vendu l'hôtel Saint-Jacques et confié à leur successeur, sous leur surveillance, l'exercice de cette fonction. En 1861, alors que le maître d'hôtel n'est plus Armand Roulleaux, mais François Fauchet, au n°11 de la rue Porte Roger, les Lefranc sont au n°2 ; de même en 1866. C'est rue Porte Roger, en sa demeure, qu'Anne Janvier décède en 1764.

Cette volonté de demeurer près de l'hôtel Saint-Jacques tant que sa femme ou lui-même sont titulaires du brevet de maître de Poste démontre largement que la Poste aux chevaux n'a jamais été rue de la Forêt, contrairement à une croyance encore largement répandue en histoire locale.

Jacques Lefranc ne s'est pas contenté d'être aubergiste et maître de Poste. Il fut aussi entrepreneur de voitures publiques. La *Chronique de Fougères* du 2 mai 1837 annonçait un service journalier de Dinan et Saint-Malo pour Fougères : il fallait s'adresser à Fougères chez M. Lefranc, maître de Poste. Jacques Lefranc est un gros contribuable. En 1843 déjà, il paie 126,37 F de contributions foncières, 53,27 F de personnelle et mobilière, 66,28 F de portes et fenêtres, 251,10 F de patentes ; au total : 497,02 F qui font de lui un électeur départemental²⁵.

Après Jacques Lefranc, le service de voitures publiques Orioux, Sourdin et C^{ie} de Fougères pour Saint-Malo et Dinan, se tient toujours chez M. Roulleaux à l'hôtel Saint-Jacques d'après l'annonce de *La Chronique de Fougères* en 1854. Mais l'hôtel Saint-Jacques ne concentre pas toutes les diligences, et là encore nous pouvons rectifier certaines erreurs locales. Un nouveau service est créé à partir du 1^{er} mars 1858, de Fougères à Vitré et de Vitré à Fougères par l'entreprise Caillière et David : le départ de Fougères a lieu le matin à l'hôtel de la Grand'Maison, place d'Armes²⁶ ; l'annonce ne le dit pas mais ce service devait permettre de prendre à Vitré le train pour Paris, le chemin de fer de Rennes à Laval ayant été inauguré en avril 1857. Un autre nouveau service est annoncé pour la même date, de Fougères à Avranches et d'Avranches à Fougères, par Auguste Launay : le départ de Fougères se fait à 6 heures et demi le matin chez M. Lochet, hôtel des Voyageurs.

Au terme de cette étude je pense avoir évoqué les principaux traits d'un relais de province, au carrefour de deux routes assez importantes montées en poste tardivement dans le troisième quart du XVIII^e siècle. Ce relais consacré au service des voyageurs en poste, sans service de malle-poste, connut une activité supplémentaire de diligences locales à partir de la monarchie de Juillet, activité partagée avec d'autres aubergistes du centre-ville ; il se maintint à partir de 1792 dans la plus grande auberge de la ville, dans la rue la plus commerçante, conditions qui ont permis à Louis Gousset et surtout à Jacques Lefranc de réaliser une certaine fortune.

Pour en savoir plus : JAMAUX-GOHIER Théotiste, *La Poste aux chevaux en Bretagne (1738-1873)*, Éditions régionales de l'Ouest, Mayenne, 2001.

23. AD 35, 4E 15484, M^e Le Tarouilly.

24. AUBRÉE (Étienne), *Victor Hugo et Juliette Drouet à Fougères*, Librairie Académique Perrin, 2^e édition, Paris, 1942.

25. AD 35, 3M 63.

26. *Chronique Républicaine de Fougères*, 27 février 1858.